



DIE GEBIRGSKANTONE

Regierungskonferenz der Gebirgskantone
Conférence gouvernementale des cantons alpins
Conferenza dei governi dei cantoni alpini
Conferenza da las regenzas dals chantuns alpins

Communiqué de presse

L'augmentation des „lits chauds“ devient plus exigeante et ne doit pas être encore plus compliquée

Une étude des cantons alpins le démontre : l'augmentation des „lits chauds“ ne peut être obtenue que par un ensemble de mesures se soutenant mutuellement et adaptées les unes aux autres. Toutefois, leur efficacité devra dorénavant être prouvée. Les cantons, les régions et les communes sont incités à définir de nouvelles stratégies et à travailler ensemble de manière plus étroite. La nouvelle orientation de la politique touristique est très exigeante et ne doit pas être encore plus compliquée par un renforcement des directives fédérales.

Coire, le 29 avril 2013 – Les Cantons alpins ont confié à la société ECOPLAN une étude qui démontre avec quelles mesures d'accompagnement les cantons, les régions et les communes peuvent contribuer à une augmentation des „lits chauds“ dans le cadre de leur marge de manœuvre autonome.

Gros plan sur les possibilités d'action propres

L'initiative concernant les résidences secondaires interdit la construction de nouvelles résidences secondaires, mais n'indique pas comment les „lits froids“ existants à ce jour doivent être transformés en „lits chauds“. C'est la raison pour laquelle les cantons alpins ont fait élaborer une étude qui s'appuie sur l'analyse des expériences faites en Suisse et à l'étranger et qui démontre quelles sont les mesures qui peuvent apporter un soutien à la nouvelle orientation de la politique du tourisme et quels en sont les effets. L'accent a été mis volontairement sur les mesures que les cantons, les régions et les communes peuvent mettre en œuvre par eux-mêmes. Dans certains endroits, des mesures correspondantes ont déjà été adoptées au cours de ces dernières années. Il convient de les poursuivre de manière conséquente et, si possible, de les développer.

Commencer par un réseau de mesures du côté de l'offre et de la demande

L'étude démontre que des mesures isolées n'ont que des impacts positifs limités et que c'est la raison pour laquelle il faut mettre l'accent sur un réseau de mesures. Ce dernier doit faire partie intégrante d'une stratégie plus importante et doit aborder la problématique des „lits froids“, aussi bien sous l'aspect de l'offre que sous celui de la demande. Pour ce faire, il convient de différencier entre les trois approches suivantes :

- Augmentation de la disponibilité à la location ;
- Stimulation de la demande ;
- Création de modèles innovants et taillés sur mesure pour des logements de vacances exploités.

Präsident: Regierungsrat Dr. Mario Cavigelli
Generalsekretär: lic. iur. Fadri Ramming

Hinterm Bach 6, Postfach 658, 7002 Chur
Tel. 081 250 45 61, Fax 081 252 98 58
kontakt@gebirgskantone.ch

Augmentation de la disponibilité à la location pour les logements de vacances existants

Un obstacle important pour l'augmentation du nombre de logements à la location est constitué par l'absence de disponibilité à la location de la part des propriétaires de logements de vacances. D'un point de vue économique, ces derniers ne sont souvent pas tributaires de revenus supplémentaires, ils ne veulent pas laisser utiliser le logement équipé de manière personnalisée par des personnes étrangères, ils redoutent les démarches pour la location ou ne veulent pas perdre la possibilité d'utilisation à court terme de leur logement. C'est la raison pour laquelle, au niveau local et régional, il convient dans un premier temps d'effectuer un travail de persuasion permanent et proche du bailleur. En parallèle, il convient de mettre à disposition des mesures d'aides à la location par eux-mêmes ainsi que des offres de prestations de services pour la location (remise des clés, service de nettoyage, etc.). Il convient également de prendre en considération l'introduction d'une redevance sur les résidences secondaires, afin de rendre la location plus attrayante d'un point de vue financier. Cet outil est certes contesté, mais ce n'est pas une raison pour ne pas le prendre en compte. De plus, il s'agit d'examiner à quel niveau il serait raisonnable de mettre en place une telle redevance (communes, régions, cantons).

Stimulation de la demande

Les propriétaires qui souhaitent mettre leur résidence secondaire en location doivent pouvoir obtenir une plus grande utilisation en moyenne annuelle. Des mesures sont nécessaires à cela, aussi bien pour renforcer l'attrait des destinations touristiques que pour améliorer la demande spécifique en matière de logements de vacances. Ce qui est ici crucial, c'est le développement de la destination (attractivité du site, qualité de l'offre, expérience, renommée). Cela nécessite une collaboration plus étroite entre les différentes localités. Un regard important doit par conséquent être porté sur l'amélioration de l'attractivité en dehors des périodes de haute saison (offres spéciales et manifestations). La publicité sur les portails en ligne nationaux et internationaux, tout comme l'introduction d'un système de classification simple et à la fois fiable, sont autant de mesures incontournables.

Modèles pour des logements de vacances exploités

Selon l'initiative sur les résidences secondaires, il est possible de continuer à construire à l'avenir des logements de vacances exploités. Il convient de développer des modèles encore peu répandus dans nos régions touristiques. Parmi ces exemples, on peut citer entre autres les Time-Sharing-Ressorts ou les hôtels décentralisés. Les Time-Sharing-Ressorts sont adaptés pour les destinations estivales et hivernales importantes disposant de bonnes dessertes en communication. Les hôtels décentralisés sont plutôt adaptés aux petites communes ayant conservé leur cachet d'origine avec des constructions à caractère historique.

Nécessité de nouvelles connaissances spécialisées – Rassembler les expériences

Une chose est sûre, c'est que la voie qui mène à une nouvelle orientation de la politique touristique sera exigeante et fastidieuse. Il n'existe pas de recette brevetée. Les nombreuses mesures pour augmenter l'offre et la demande doivent tout d'abord faire leurs preuves dans la pratique. Chaque région doit trouver

et développer des instruments adaptés qui seront efficaces à son niveau. C'est justement les plus petites destinations qui nécessitent un nouveau savoir-faire spécialisé. Les cantons alpins donneront une impulsion, afin que les lieux concernés développent les stratégies correspondantes avec des plans de mesures à mettre en œuvre. Ils en profiteront pour examiner dans quelle mesure les plus petits lieux touristiques peuvent bénéficier d'une aide personnelle et financière.

Pas de complication par un durcissement des directives fédérales

Comme le démontrent déjà les études divulguées en février par la SECO, la transposition de l'initiative sur les résidences secondaires ne peut réussir que dans la mesure où ses effets peuvent être économiquement absorbés dans une certaine mesure. Rien que la mise en œuvre selon l'Ordonnance du Conseil Fédéral déclenchera un choc économique au niveau local. C'est la raison pour laquelle il est impératif de ne pas procéder à un durcissement des directives dans le cadre de la loi d'application.

Personnes de contact :

- Dr. Mario Cavigelli, Président de la CGCA :
081 / 257 36 01 – 079 / 963 62 82
- Fadri Ramming, Secrétaire général de la CGCA :
081 / 250 45 61

Portrait sommaire de la Conférence gouvernementale des cantons alpins

La Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) a été créée en 1981. Actuellement, **les Gouvernements des Cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald, de Glaris, des Grisons, du Tessin et du Valais** en font partie. Elle vise à la représentation commune des préoccupations spécifiques de la montagne et des intérêts au niveau national et à l'étranger. Dans ce domaine, il y a tout spécialement les sujets tels que l'aménagement du territoire / le tourisme, l'énergie, les finances, les transports et la politique étrangère (collaboration avec les régions alpines frontalières).

La surface des sept Cantons regroupés dans la CGCA correspond à 43 % de la surface totale de la Suisse. Environ 1 million de personnes vivent dans les Cantons de la CGCA, soit 13 % de la population suisse. La densité moyenne de population dans le périmètre de la CGCA est d'environ 70 personnes au kilomètre carré (pour l'ensemble de la Suisse : 176 habitants/km²).